

## NOUVELLES RÈGLES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

### CADRE DE LA CONFÉRENCE

En date des 31 mai et 1er juin 2017, OBERSON ABELS a organisé un séminaire au sujet des nouvelles règles en matière de protection des données. Ce séminaire a réuni une centaine de participants.

L'Union européenne a significativement renforcé ses règles en matière de protection des données. En Suisse, un avant-projet de révision de la loi sur la protection des données a été récemment publié en vue d'aligner le droit suisse sur les nouveaux standards européens. Ces nouvelles règles auront un impact important sur de nombreuses entreprises suisses.

Ce séminaire a permis aux participants de se familiariser avec les nouvelles règles, qui entreront en vigueur en 2018 (voir 2019), mais requièrent des travaux préparatoires en 2017 déjà. Me Cyril Pierre-Beausse ([www.claw.lu](http://www.claw.lu)), spécialiste reconnu des règles européennes, est intervenu lors de ce séminaire.

Dans ce contexte, Philipp Fischer et Antoine Amiguet ont également publié un [article](#) dans le quotidien le Temps

### AUTEUR

Antoine Amiguet, Philipp Fischer, Cyril Pierre-Beausse

### DATE

01/06/2017

### LIEU

Genève et Lausanne

### ORGANISATION

Oberson Abels SA